

Le TOUCASSIN



UNE RENTÉE SEREINE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#9 / OCTOBRE 2023

6



11



16



TOUCASSIN



CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Après un été aride durant lequel le CCFP de la commune a redoublé de vigilance pour que nous puissions passer des vacances en toute sécurité, la rentrée des classes de nos presque 600 enfants s'est passée dans les meilleures conditions.

La modernisation et la rénovation des écoles maternelle et élémentaire se poursuivent par de nombreux travaux effectués cet été avec notamment l'avancée significative du plan de mise en place des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments scolaires.

En ce qui concerne la nouvelle école, l'étude du plan de financement est en cours et sera finalisée après un concours d'architecte qui permettra à tous les habitants d'apprécier plusieurs projets avant le choix définitif prévu courant 2024 si les finances de la commune le permettent.

Après avoir défini, lors de travaux pratiques avec les Toucassins, les grandes lignes du cahier des charges du centre du village de demain, le projet de centralité avance sur les aspects juridiques avant une présentation à la population des futures phases courant 2024.

Vous aurez également noté que de nombreux travaux sont en cours sur la commune afin d'améliorer encore et toujours notre cadre de vie.

La réfection de la voirie des Faraches, délaissée depuis plusieurs années, était d'une nécessité indiscutable tout comme la rénovation de nos réseaux (très vétustes d'eau et d'assainissement avenue de Valaury au centre-ville).

La mise en place, cet été, le long des Berges du Gapeau, d'un Fit park pour les sportifs répond à notre volonté de proposer des infrastructures variées dans tous les quartiers de la commune.

Enfin, les travaux d'un projet majeur du mandat ont commencé à la Font du Thon.

D'ici la fin de l'année, de nombreuses réunions de quartiers sont prévues afin d'échanger avec vous et améliorer encore, dans la limite des compétences communales, votre cadre de vie et votre quotidien.

Je vous donne rendez-vous sur nos manifestations de fin d'année afin de partager des moments de vie en famille et entre amis car à Toucas, encore plus qu'ailleurs, il fait beau et bon vivre...

Bien Chaleureusement
Jérémie FABRE



UNE RENTRÉE SEREINE !

Retour à l'école pour les 212 enfants de l'école maternelle et les 375 enfants de l'école élémentaire. Les effectifs toujours très importants restent relativement stables par rapport à l'année dernière.



La jeunesse a toujours été au cœur des préoccupations de la ville. Les effectifs témoignent d'un grand dynamisme pour la ville et pour les associations. Avec plus de 580 élèves dans les deux écoles, ils sont similaires à ceux d'un collège (chiffres du Ministère). Mais en plein centre-ville et avec la configuration des locaux, ceux-ci entraînent de nombreux désagréments auxquels la ville s'efforce de remédier chaque année. En comparaison, la ville de Solliès-Pont compte 1100 écoliers dans 8 écoles !

LES PROJETS D'ÉCOLE

En maternelle, les enfants sont répartis dans 9 classes avec une moyenne de 23,5 enfants par classe (contre 24,5 enfants par classe l'année dernière). L'école accueille une nouvelle professeure des écoles en grande section : Mme Marvaldi qui vient en remplacement des deux élèves stagiaires.

La directrice de l'école maternelle Claire BINDI proposera cette année avec l'équipe pédagogique les activités habituelles telles que les ateliers sportifs au gymnase de Solliès-Pont, les jeux d'opposition au dojo et les animations lecture à la bibliothèque municipale. Cette année, l'équipe pédagogique souhaite participer au Prix littéraire des Incorruptibles : l'objectif est de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire en créant des moments de partage et d'échange entre les élèves. Les classes de grande section travailleront sur des questionnaires pour les plus petits et chaque enfant votera pour son livre préféré. Un projet à suivre ! Un projet de chorale pour les classes de grande section sera également proposé, ainsi qu'une chorale de Noël. Cette année, deux classes de grande section partiront en classe découverte.

A l'école élémentaire Guy Menut, les élèves sont accueillis dans 14 classes. La répartition des effectifs permet d'avoir des moyennes de 24 élèves par classe en CP et CE1 et 28 élèves par classe en CE2, CM1 et CM2, en légère augmentation pour cette rentrée. Cette année, l'école compte 3 départs de professeurs des écoles (Mme GAU, Mme LABAT, Mme COQUARD) remplacés par Mme BATIFOL (CE2), Mme RUELLON MUT (CE2/CM1) et Mme CHEMINAT (CE1).

A l'école élémentaire, le projet tennis avec le TCSP (Tennis Club Solliès-Pontois) est poursuivi pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) avec le soutien de la municipalité qui finance le transport des enfants. L'activité beach tennis est maintenue pour les élèves du cycle 3 (CM1-CM2) qui se rendront chaque semaine sur le terrain situé derrière la CCVG. Le programme de lutte contre le harcèlement est renouvelé cette année avec un travail sur l'écoute et la parole données aux enfants et aux adultes.

3 classes partiront en classe verte au mois d'avril 2024

Enfin, un projet «enseigner dehors» est en cours d'élaboration avec l'aménagement d'espaces verts dans l'école et la fréquentation de lieux en dehors de la classe et/ou de l'école.



LES AIDES FINANCIÈRES COMMUNALES

Les aides de la ville sont maintenues à l'identique. En maternelle, 4 100€ sont versés pour l'achat de matériel collectif, 700€ sont octroyés par classe pour l'achat de matériels pédagogiques et 800€/par classe pour une participation à une sortie, un spectacle, etc.

En élémentaire, afin de réduire la facture des fournitures scolaires à la charge des familles, la commune verse une participation de 17 300 € soit 48,50€/enfant. La dotation partagée entre les 14 classes pour des sorties, spectacles, visites ou voyages sera de 9 800 € au total.

LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ



Pendant la période estivale, des travaux d'entretien courant ont été effectués, notamment le remplacement de revêtements de sol, des réparations de fenêtres, de portes et de chauffage, ainsi que des retouches de peinture et la réparation de fuites.

L'installation des climatisations s'est poursuivie dans une classe en maternelle et dans le bureau de la direction ainsi que dans deux classes de l'élémentaire, portant ainsi à 9 classes climatisées depuis le début du mandat.



Les travaux de réfection des toitures ont repris cet été. La moitié des toitures est dorénavant mise à neuve et près de 500m2 de panneaux photovoltaïques ont commencé à être installés (la suite sera effectuée pendant les vacances de la Toussaint et les suivantes).

Le mur de soutènement de la cour de l'école maternelle qui présentait un risque d'effondrement a été entièrement reconstruit. Les services ont profité de ces gros travaux pour démonter la cabane vétuste qui servait de remise dans la cour, libérant ainsi de l'espace pour les jeux des enfants. En respect des normes de sécurité, une ouverture dans la bibliothèque de l'extension de l'école maternelle a été créée afin de pouvoir accueillir les élèves d'une classe entière (la bibliothèque ne pouvait accueillir que 19 personnes par

manque d'une ouverture supplémentaire).

Enfin, le dispositif d'alerte relatif au PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est opérationnel depuis la rentrée pour les risques intrusions. Un dysfonctionnement existe sur les alertes aux risques naturels, mais il sera résolu très prochainement. Durant l'année scolaire, d'autres travaux sont déjà programmés ou en cours d'étude. Deux préaux équipés de panneaux photovoltaïques dans la cour de l'école maternelle et un troisième à l'école élémentaire.

Enfin, la ville a fait l'acquisition de la propriété située au fond de l'impasse entre les deux écoles avec le soutien financier de l'Etat et prévoit la création d'un terrain multisports dédié aux écoles sur le temps scolaire, et ouvert aux Toucassins le week-end.

RESTAURATION SCOLAIRE : LA RÉGIE AGRICOLE A FOURNI SES PREMIERS LÉGUMES

Cet été, les premiers légumes cultivés par la régie agricole communale ont été dégustés par les enfants du centre aéré. Près de 130 kg de légumes locaux ont été cuisinés dans les locaux de la cuisine centrale, principalement des tomates, des aubergines, des poivrons et des oignons. Un nouveau logo a été conçu pour les identifier sur les menus. La régie agricole communale a pour objectif de produire de plus en plus de légumes destinés aux écoles.

En parallèle, des actions de sensibilisation seront menées auprès des enfants : visites de la régie agricole et échanges avec les agriculteurs de l'association ASPI, visites de la cuisine centrale, sensibilisation au gaspillage alimentaire, sensibilisation quotidienne des enfants afin de les encourager à goûter les plats proposés.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi EGALIM impose 50% de produits durables dont

20% de bio dans les cantines. Pour faire face à l'augmentation des prix des matières premières et des coûts relatifs au respect de cette nouvelle loi, la ville a entrepris une démarche de demande de subvention auprès de l'Union Européenne pour l'achat de fruits, légumes et produits laitiers bio. Cette démarche a permis de percevoir un remboursement par l'Union européenne de 45% de la dépense en produits bio pour le second trimestre.





TRANSPORTS SCOLAIRES : AMÉNAGEMENT DE L'ARRÊT DES HUBACS

Avertés par des parents d'élèves de la dangerosité de l'ancien emplacement de l'arrêt en bas du quartier des Hubacs, la ville a sollicité l'accord de la Région pour le déplacement de celui-ci.

La réalisation du pumptrack, du parking et du cheminement piétons adjacents, accessibles depuis le quartier des Hubacs, a permis de proposer une solution sécurisée pour l'attente du bus scolaire. L'arrêt de bus des Hubacs a été déplacé devant le Pumptrack (route de Valaury), permettant ainsi aux familles d'y accéder à pied par le biais des portillons situés à proximité de l'installation.

LE CMEJ : NOUVELLES ÉLECTIONS PRÉVUES EN NOVEMBRE



6 élus du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes ont effectué leur rentrée au collège au mois de septembre. Ils seront remplacés par de nouveaux jeunes Toucassins lors des élections prévues en novembre dans les classes de CM1. Les 6 nouveaux élus du CM1 viendront rejoindre les 6 anciens élus qui ont fait leur rentrée cette année en CM2.

Cette année, les projets du CMEJ sont « colorés » ! Les enfants ont proposé plusieurs actions artistiques : la décoration du chalet en bois situé au portail de l'école élémentaire, la création de passages-piétons aux abords des écoles aux couleurs de l'arc-en-ciel, la décoration des portails de la garderie et de l'école maternelle et la décoration de 4 bancs du city stade et du pump track. Les enfants encadrés par le personnel municipal des écoles participeront à des ateliers thématiques en présence d'artistes Toucassins qui les aideront dans la réalisation de leurs projets.

POINT D'ÉTAPE POUR LE PROJET D'UNE NOUVELLE ÉCOLE

Face aux constats de la saturation des écoles dans le centre-ville engendrant des problématiques d'accueil des enfants et de circulation dans la commune aux heures de pointe, la municipalité a initié fin 2021, les premières études pour le projet de nouvelle école dans le quartier du Pied de Lègue.

Un premier cahier des charges a été présenté l'année dernière à l'occasion d'une réunion de travail des élus, des représentants des parents d'élèves, de l'ODEL, des deux directrices d'école, de l'inspectrice académique, et des services municipaux concernés (écoles, entretien, restauration scolaire, techniques, finances, marché public, police municipale). Cette réunion a permis d'analyser les besoins tant en termes de locaux scolaires, périscolaires, d'espaces de récréation et d'aménagements pour les accès au site.

A partir du cahier des charges et de l'analyse des besoins du groupe de travail, un concours d'architectes sera lancé avant la fin de l'année et permettra d'élaborer le plan de financement.

Par la suite, des réunions publiques seront organisées pour informer les riverains du quartier ainsi que l'ensemble des Toucassins. Ces réunions auront pour but de présenter le projet retenu à l'issue du concours d'architectes.

CENTRE DE LOISIRS : UNE NOUVELLE DIRECTION

Pour cette rentrée, le nouveau directeur Patrice Blanc et son adjointe Chloé Maze ont pris en charge l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans.

Cette année, les mercredis seront consacrés au thème du voyage dans le temps, avec un début qui explorera différentes périodes de l'Antiquité de septembre à décembre. Chaque mois, l'équipe d'animation arborera un nouveau lieu de l'antiquité : l'Égypte en septembre, la Gaule en octobre, la Grèce en novembre et Rome en décembre.

Tous les mercredis matin, les enfants de CM2 auront un aperçu de ce qui est proposé à l'espace jeunes où ils pourront être accueillis dès leur entrée en 6^{ème}.

Aux vacances de la Toussaint, les activités tourneront autour du thème des Pirates.

L'Espace jeunes reste sous la direction de Céline Limousin les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires pour les 11/15 ans. (collégiens). Par manque de fréquentation, l'espace jeunes sera désormais fermé le samedi.

Pour rejoindre l'accueil de loisirs :

☎ 06 89 77 87 02

Pour rejoindre l'espace jeunes :

☎ 06 73 62 72 59



JEUNESSE

La Ligue Varoise de Prévention accompagne les collégiens

La ville s'associe à nouveau avec la Ligue Varoise de Prévention qui œuvre auprès des jeunes Toucassins. La LVP propose dans les locaux de l'école élémentaire des ateliers d'accompagnement à la scolarité pour les collégiens (dispositif CLAS) financés par CCVG, la CAF et le département du Var.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire des enfants, en leur proposant un accompagnement méthodologique et des ressources complémentaires.

Le CLAS permet aux enfants :

- d'apprendre à apprendre ;
- d'éveiller sa curiosité ;
- de savoir s'organiser ;
- de devenir plus autonome.

Votre enfant est accueilli en dehors des heures de classe par des accompagnateurs formés. Ces moments sont organisés tout au long de l'année scolaire, durent 1h30 environ et sont animés en petits groupes.

Les accompagnateurs proposent par exemple : un temps d'écoute et d'échange autour d'un goûter, de l'aide dans l'organisation du travail personnel, des projets culturels (musées, bibliothèque, théâtre...), des activités d'expression (théâtre...), manuelles (peinture...) et scientifiques (informatique...).

2 ateliers sont proposés durant la période scolaire, dans les locaux de l'école élémentaire « Guy Menut », le mardi de 17h00 à 18h30 et le vendredi de 16h45 à 18h15

L'inscription est gratuite,

une participation financière symbolique peut être demandée aux familles pour financer certaines activités.

infos et inscriptions

☎ 06 48 90 46 84 / 86



FESTIVITÉS

Les festivités de fin d'année se préparent

L'année 2023 se terminera sur des événements incontournables



SOLLIÈS-TOUCAS FÊTE NOËL

➤ **Dimanche 17 décembre**
De 10h à 19h

Cette année, la ville organise un marché de Noël dans le centre-ville où les lutins de Noël viendront parader. Un spectacle sera proposé en fin de journée et le père Noël sera présent toute la journée pour les photos.

La ville offrira le goûter pour les enfants, ainsi que le chocolat chaud et le vin chaud (pour les plus grands !)



HALLOWEEN

LE MOULIN HANTÉ ROUVRE SES PORTES ➔ Du 28 octobre au 31 octobre 2023

Amateurs de sensations fortes, entrez dans le nouvel univers effrayant du moulin hanté !

Pour sa 2^e édition, le service festivités de la ville vous prépare une nouvelle animation terrifiante, digne d'un film d'épouvante (déconseillée aux moins de 12 ans).

Visites de 17h30 à 21h30

La ville proposera également des activités pour tous : des lectures de contes horrifiques dans la

cour du Moulin hanté, des ateliers décoration sur la thématique d'halloween, un stand maquillage offert par l'association des commerçants.

L'association Aerial et family fit présentera un spectacle d'aérien sur le parvis de l'hôtel de ville, le 30 octobre.

Le COF participera à la fête avec la parade d'halloween dans les rues du centre-ville et la distribution des bonbons le 31 octobre.

Retrouvez le programme complet

🌐 www.ville-solliestoucas.fr

📱 @villesolliestoucas

📍 ville de Solliès-Toucas



"Le Noël du CCAS"
Le conseil municipal et le CCAS vous offrent au choix

Repas de Noël
Mercredi 06 décembre à 12h00
au restaurant La Bastide Enchantée
RD 554 - Solliès-Toucas

OU

Douceurs de Noël
(limité à 100 ballotins)
Ballotin Distribué le mercredi 20 décembre
de 09h à 12h - salle des Mariages (mairie)

Inscription obligatoire avant le 23 novembre
auprès du CCAS au 04 94 28 90 47
Réservé aux Toucassins de 70 ans et plus

ville-solliestoucas.fr - 04 94 28 90 47



Plus d'infos à venir

🌐 www.ville-solliestoucas.fr

📱 @villesolliestoucas

📍 ville de Solliès-Toucas

CULTURE



**AMATEURS
DE MANGAS,
RÉJOUISSÉZ-VOUS !**

La médiathèque est fière de vous présenter son espace atypique dédié à la bande dessinée japonaise. Doté d'un très vaste catalogue de 2000 références, il couvre toutes les facettes du manga et répondra à tous les goûts avec entre autres : Kodoimo pour les enfants, Shonen ou Shojo pour les ados ou Seinen ou de Josei pour les adultes, ...



**RETOUR
DANS LES ANNÉES 80 !**

La médiathèque réserve une surprise spéciale aux amateurs de jeux rétro. Dès le début du mois de janvier et jusqu'à la fin mars, la médiathèque accueillera une borne d'arcade vintage contenant plus de 300 jeux rétro. C'est l'occasion parfaite de renouer avec notre « enfance » et de découvrir ou redécouvrir des classiques du jeu vidéo.



La Médiathèque Thyde Monnier lance son portail numérique

Le lancement du Portail Numérique de la Médiathèque est une étape de plus dans l'évolution de l'espace culturel. Il offre désormais aux usagers un accès plus facile et plus rapide au catalogue de livres regroupant plus de 10 000 références, mais également aux DVD et au CD disponibles sur place.

De plus, le lecteur trouvera sur le site toutes les nouveautés en matière de romans, de documentaires, de films ou de disques, et pourra, d'un simple clic, lire le résumé d'un livre, ou réserver un document si ce dernier apparaît « indisponible ».

► Nouvelles acquisitions en temps réel

L'une des caractéristiques du Portail Numérique est la possibilité de découvrir les nouvelles acquisitions de la médiathèque dès leur mise en rayonnage. Plus besoin d'attendre pour avoir accès aux derniers livres, films, ou albums. Dès qu'ils sont disponibles, ils sont affichés sur le portail, prêts à être consultés ou réservés en cas d'indisponibilité.

► Réserver des documents indisponibles en ligne

Un autre avantage considérable est la possibilité pour les usagers de réserver en ligne des documents qui sont actuellement indisponibles. Que ce soit un best-seller très demandé ou un ouvrage rare, il vous suffit de faire une réservation en ligne et la médiathèque vous informera dès que le document sera disponible pour vous.

► Sélections «Coup de Cœur»

Avec les sélections «Coup de Cœur», vous pouvez découvrir les recommandations de notre bibliothécaire. Ces sélections vous guideront vers des œuvres que vous pourriez avoir manqué.

► Recherche thématique approfondie

Le portail permet de naviguer dans la vaste collection de la médiathèque grâce à la recherche thématique. Vous pouvez explorer des sujets spécifiques, découvrir des ressources liées à des thèmes particuliers.

► Comment s'inscrire au portail ?

Pour les personnes déjà inscrites à la médiathèque, il suffit de vous adresser à la bibliothécaire pour demander l'accès au portail numérique. Un mail vous sera envoyé avec vos identifiants de connexion. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, nous vous invitons à vous rendre à la médiathèque pour effectuer votre inscription et ainsi profiter de toutes les ressources offertes par le Portail Numérique.

► Accès au portail numérique

📍 www.ville-sollietoucas.fr rubrique culture



OFFRE D'EMPLOI

Recensement général de la population

La commune de Solliès-Toucas est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour la campagne de 2024, **la commune de Solliès-Toucas recherche 10 agents recenseurs**. Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, par mail, avant le 30 novembre 2023 à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Mairie de SOLLIÉS-TOUCAS - rh2@mairie-solliés-toucas.fr



MISSIONS

- Se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents



PROFIL

- Être libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité

INFORMATIONS SUR LE POSTE

Type d'emploi : emploi saisonnier d'un mois, à compter du 18 janvier 2024.

Prévoir également d'être disponible pour une journée de formation entre novembre et décembre 2023, ainsi que le temps nécessaire à la reconnaissance de son secteur (environ 8 jours).

Rémunération au réel (en fonction du nombre de questionnaires récoltés).

Poste ouvert à toute personne majeure véhiculée.

PORTRAITS



L'engagement n'attend pas le nombre des années



PORTRAIT CROISÉ DE DEUX JEUNES TOUCASSINES QUI N'ONT PAS PEUR DES RESPONSABILITÉS ET DE L'ENGAGEMENT.

Pour Maëlys, 19 ans, et Elodie, 24 ans, cet engagement dans la Marine Nationale a été une véritable évidence. Mais ce qui les caractérise c'est leur passion commune pour l'aéronautique et le contrôle aérien. Maëlys est toujours en formation et Elodie a déjà quelques années d'expérience. Voici donc sous forme d'interview le parcours impressionnant de ces deux jeunes filles.

QUEL EST VOTRE LIEN AVEC SOLLIÈS-TOUCAS ?

Maëlys :

« J'ai vécu une majeure partie de mon enfance à Solliès-Toucas. Je me souviens de l'école maternelle avec ses trottinettes dans la cour de récréation et de la primaire Guy Menut avec les sorties scolaires et ses cross. Je me remémore encore mes balades jusqu'à la Font du thon. Aujourd'hui même si mes études m'ont éloignée, je me considère comme une « vraie Toucassine » et je reviens souvent dans mon chez moi, un village où je me sens bien. »

Elodie :

« À Solliès-Toucas, j'avais pour habitude de parcourir les rues sur ma trottinette, j'allais jouer au foot sur le city stade et je me promenais régulièrement à Sainte Christine ou bien sur la corniche Marcel Pagnol. J'ai vécu une dizaine d'années à Solliès-Toucas et j'y passe encore régulièrement pour voir ma famille. J'ai toujours apprécié cette petite ville paisible dans laquelle mes parents étaient totalement intégrés. »

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

M : « Afin de vivre une première expérience personnelle dans la Marine nationale, j'ai intégré en 2020 une préparation militaire marine à la base aéronavale de Hyères-le-Palyvestre. Cette expérience m'a permis de découvrir les principes et valeurs de la Marine,

auxquelles je me suis rapidement identifiée. Immersée au sein de la base navale de Toulon pendant 4 jours, j'ai pu observer la vie d'un marin, ses missions et réaliser le sens de l'engagement. Choisir la spécialité CONTA, contrôleur aérien d'aéronautique navale a été une évidence. J'ai été immédiatement attirée par les responsabilités, les missions et la proximité avec les différents aéronefs, aussi bien à terre qu'en mer. J'ai également aimé le fait qu'il n'y ait aucune routine et que chaque journée soit différente. »

E : « Je me suis engagée au sein de la Marine Nationale en 2018 à l'issue d'un baccalauréat général scientifique et d'une année de classe préparatoire en mathématiques. J'ai choisi la spécialité de CONTA, contrôleur aérien d'aéronautique navale, pour être au plus près des aéronefs (avions/hélicoptères). L'aéronautique m'a toujours passionnée, mon père et ma mère ont été tous les deux mécaniciens aéronautiques. Depuis l'enfance j'ai été plongée au sein de cette institution. J'ai été attirée par la rigueur, l'organisation, la logique et la réactivité dont il faut faire preuve dans ce métier. »

ET AUJOURD'HUI VOUS EN ÊTES OÙ ?

M : « J'ai réussi en novembre 2022 le Brevet d'Aptitude Technique (BAT) de CONTA, ce qui permet de contrôler les aéronefs depuis

une tour de contrôle. Nous avons suivi des enseignements spécifiques afin de contrôler les aéronefs sur des radars. Les contrôleurs aériens sont en contact avec les avions à l'arrivée et au départ. Ils doivent les guider dans leur espace de contrôle, tout en assurant la sécurité du trafic.

Actuellement je suis affectée à la base aéronavale de Landivisiau. J'ai eu le privilège de choisir cette base, mon désir était de travailler au plus proche des avions de chasse de la Marine, les rafales. Etre confrontée au réel contact avec les aéronefs et la formation que je reçois sur les différents postes de contrôle est une expérience extraordinaire.

E : « En septembre 2020, j'ai commencé à renforcer le porte-avions Charles de Gaulle, lorsqu'il prenait la mer. J'y ai poursuivi ma formation contrôleur aérien à la « FINALE ». Cela consiste à guider les Rafales et Hawkeye sur les 10 derniers kilomètres pour leur permettre d'apponter. Dans un second temps, j'ai été formée au poste « DEPART ». Ce poste consiste à rassembler par patrouille les rafales qui sont catapultés. Aujourd'hui je suis fière de poursuivre ma formation à bord du porte-avions où j'apprends les différents postes de contrôle sur radar. Je ne regrette pas mon choix et mon engagement, ils me permettent de vivre des moments incroyables et inoubliables. »

Mot compte double

En avril dernier, **Maxence et Thomas Maréchal**, Toucassins, ont participé aux préqualifications d'un concours de Scrabble au sein de leur classe de CM1 de l'école Sainte-Philomène à Toulon.

De retour à la maison, ils annoncent nonchalamment à leurs parents qu'ils ont terminés 1^{er} et 2^{ème} de leur école. Comme l'explique Sébastien leur papa : « Nous avons appris ce jour-là qu'ils aimaient le Scrabble et qu'ils jouaient les mercredis avec leurs grands-parents. » Un aspect multigénérationnel qui plait beaucoup aux parents de Maxence et Thomas.

Ainsi, les voilà qualifiés pour la phase finale départementale qui a réuni 55 enfants du CE2 à la 5^{ème}, dont 10 CM1. Maxence termine 14^{ème} et Thomas remporte tout simplement cette épreuve. Pour Maxence, l'aventure s'arrête là mais pour Thomas, direction Paris à la finale nationale de Scrabble le 3 juin dernier où il a

retrouvé les 104 finalistes venus de toute la France, qualifiés devant 25000 élèves.

Dans les concours pour enfants on ne joue pas au Scrabble comme on le ferait le dimanche après-midi à la maison. Pour éviter les différences d'âges existantes entre le CE2 et la 5^{ème} ainsi que le facteur chance du tirage de lettres, tous les participants jouent avec une grille où ils doivent s'approcher le plus possible du score calculé par un ordinateur.

Au terme des deux manches et avec les conseils de son frère Maxence, Thomas termine à la 26^{ème} place toutes catégories, 8^{ème} de sa catégorie, 3^{ème} varois et 1^{er} varois de sa catégorie. Le département du Var s'est brillamment illustré puisque c'est une Ollioulaise en CM2 qui a remporté le concours national.

Thomas qui a arrêté le tennis pour se consacrer à cette nouvelle passion y retrouve quelques similitudes dans le calcul ou la concentration. Il



s'entraîne au club de Scrabble de Toulon.

Ce qu'il aime au Scrabble c'est que, comme au tennis, c'est une activité individuelle qui lui permet de rencontrer pleins de personnes de différents âges et ainsi de s'ouvrir aux autres. D'ailleurs c'est avec le mot « rencontrer » qu'il a remporté le plus de points.

Cette activité l'aide beaucoup à l'école pour gérer son stress ou encore en mathématiques. Mais pour Thomas, le Scrabble lui a appris la rigueur et le travail car comme il le dit lui-même : « Si on travaille bien, si on réfléchit bien, on finit dans le camp de ceux qui gagnent ».

Solliès-Toucas, Terre d'Ovalie

Andy Garcia-Bouvet est né et a grandi à Solliès-Toucas, c'est un enfant du village comme on dit. Andy a commencé par le foot mais ce sport ne lui a pas convenu. Aussi, dès l'âge de 8 ans, il s'est inscrit au rugby et cette passion ne l'a jamais quittée. Au Rugby Club de la Vallée du Gapeau, il trouve instantanément des valeurs importantes, l'ambiance du club, l'engouement autour de ce sport et des camarades avec qui il fera plusieurs années. Son gabarit lui permet de commencer 3^{ème} ligne centre. A l'âge de 13 ans il est repéré par le Racing Club Toulonnais et intègre la catégorie « Alamerçery ». Il y jouera 2 ans mais l'ambiance moins familiale le fera revenir à Solliès-Pont. Capitaine de l'équipe Cadet, il hissera son club jusqu'en demi-finale de son championnat.

Etant convaincu par ses possibilités, Toulon le recontacte pour intégrer les Crabos pour deux ans. La deuxième année, il est nommé capitaine, notamment grâce à ses capacités de meneur

d'hommes. Son avenir professionnel de pilier semble s'ouvrir à lui mais une blessure le prive d'une année de pratique et il ne peut intégrer les Espoirs du RCT. Une fois rétabli, il rentre dans l'équipe de la Marine Nationale grâce à un partenariat avec le RCT. Le matin il s'entraîne avec Toulon et l'après-midi il travaille à la BAN de Hyères.



Là, il est repéré par l'équipe de France Militaire où il est rapidement sélectionné pour disputer la coupe du Monde Militaire de Rugby qui a eu lieu en septembre dernier. Ce n'est pas un

mince exploit puisqu'à son poste de pilier, il est en concurrence avec des joueurs 10 à 15 ans plus âgés et avec déjà des expériences de Pro D2. Il a eu la chance de disputer quelques matches, dont la demi-finale et il peut se targuer à 19 ans d'être champion du monde de rugby militaire !

Le rugby n'étant pas tout dans sa vie, il s'engage cette année avec l'US Carcassonne en Nationale. Le club lui offre la possibilité de finir son BTS en Management Commercial Opérationnel et surtout du temps de jeu pour acquérir la maturité physique nécessaire à un pilier pour pouvoir devenir pro et retourner peut-être à Toulon.

Andy est un jeune garçon qui n'oublie pas d'où il vient, ni le club du RCVG qui l'a toujours soutenu, qui lui a toujours permis de revenir entre ses allers et retours à Toulon. Et surtout, il n'oublie pas les personnes importantes à son cœur et ses éducateurs. Il a souhaité particulièrement remercier dans cet article Pierre Canova, Raphaël Frugoni, Marc Périot, Fred Loubet et Jean-Louis Lacroix.

SOLIDARITÉ

ILS ÉTAIENT ATTENDUS !

Les 40 appartements ont été attribués au cours de l'été.

Les futurs locataires pourront emménager dans leur nouveau logement dès le mois de novembre.



Si l'attribution des logements a fait des heureux, elle a aussi créé de la déception pour ceux qui attendent d'être relogés depuis longtemps. Aussi, nous avons jugé essentiel d'informer la population sur la réglementation actuelle, pour clarifier les procédures d'attribution parfois complexes, et montrer l'implication de la commune.

Les logements sociaux sont soumis à des critères d'attribution : les priorités sociales (DALO ; Labellisation) ; les ressources ; la typologie des appartements ; la composition de la famille ; les différentes situations familiales ; l'ancienneté du dossier déposé...

Il est important de préciser que les logements d'une résidence sont répartis en fonction des financements comme suit :

Résidence Santa Maria les locataires vont emménager !

Les logements PLAI, financés par le prêt locatif aidé d'intégration sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.

Les logements PLUS, financés par le prêt locatif à usage social correspondent aux locations à loyer modéré.

Les logements PLS, financés par le prêt locatif social ainsi que les logements PLI, financés par le prêt locatif intermédiaire

sont attribués aux locataires ne pouvant prétendre aux locations à loyer modéré mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

Pour chaque catégorie de logement (PLAI, PLUS, PLS...), le demandeur doit justifier de ressources correspondant à des plafonds définis par les textes. Cette répartition des logements a été mise en place pour répondre à l'objectif de mixité sociale.

DÉROULEMENT D'UNE DEMANDE

Avant toute chose, le demandeur doit compléter un dossier de demande de logement social afin d'obtenir un numéro unique départemental. Il est indispensable que ce dossier soit complet.

Pour être inscrit sur la liste d'attente de la commune, il faut communiquer au CCAS le document sur lequel figure le numéro unique départemental qui vous a été attribué.

Si votre dossier est complet, les réservataires (Préfecture, Action Logement, Bailleur, Département, EPCI, Commune...) peuvent proposer votre candidature pour un logement correspondant à vos critères et à votre situation dans la mesure du possible et en fonction des logements disponibles.

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

Il existe des commissions d'attribution au sein de tous les bailleurs sociaux. Elles ont pour mission d'attribuer chaque logement en traitant chacun des dossiers de candidature avec équité.

Comme l'impose la réglementation, le réservataire doit proposer au bailleur trois dossiers de candidatures pour une seule proposition de logement.

Les bailleurs pourront demander des pièces complémentaires qui serviront à l'instruction des dossiers par la commission d'attribution et l'aider à la prise de décision.

La commission d'attribution organisée par le bailleur statue et vous informe de la décision retenue.

Précisons que la commune n'est pas l'unique décideur d'attribution. Un dialogue constructif s'est instauré depuis 3 ans entre les réservataires et la commune pour que le maximum de dossiers « locaux » puisse obtenir un logement dans les critères édictés par la loi.



Il y a souvent 2 cas simples pour lesquels des personnes n'obtiennent pas de logements sociaux :

Elles ne rentrent pas dans les critères définis par la loi

Elles rentrent dans les critères mais le nombre de logements correspondant à leur profil est inférieur au nombre de demandeurs de ce type de logements.

C'est la raison pour laquelle, pour le deuxième cas, la municipalité œuvre pour construire le bon nombre de logements sociaux pour les demandes des Toucassins.

Ceux qui n'ont pas pu avoir de logements sur le Programme Santa Maria seront automatiquement repositionnés pour postuler aux futurs programmes des Bendelets (25 logements), du Clos des Vergers (15 logements) et de la centralité (nombre de logements à l'étude).

La construction et l'attribution de logements sont régies par des règles complexes qu'il convient d'appréhender pour apaiser les déceptions et ne pas donner lieu à de fausses interprétations.

ATTRIBUTIONS SANTA MARIA

- Nombre de logements : 40
- Nombre de Toucassins : 19 soit 47%
- Nombre de personnes ayant un lien avec Solliès-Toucas (parents ou enfants résidants à Solliès-Toucas) : 5 soit 12,5%
- Nombre de personnes ayant un lien avec le territoire de la Vallée du Gapeau (travail, résidence, etc) : 7 soit 17,5%
- Soit : plus de 77,5% de dossiers « locaux »



DALO : Droit Au Logement Opposable. Il est ouvert au demandeur de logement identifié comme prioritaire au titre de la loi et ne parvenant pas à accéder à un logement social.

LABELLISATION : permet aux ménages reconnus prioritaires d'être identifiés en tant que tel.

TRAVAUX



Appel aux dons POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE



La ville de Solliès-Toucas a signé une convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'association Les Amis de l'Eglise pour la restauration de l'église Saint Christophe.

Le monument a subi plusieurs dégradations liées au vieillissement de la structure et nécessite aujourd'hui différents travaux de restauration.

Les travaux ont démarré en fin d'année 2022 avec le traitement curatif des bois de charpente de l'église et de la chapelle et la réfection des toitures principales et latérales

La 2^e phase consistera en la reprise des plâtres intérieurs, la remise en peinture et l'amélioration de l'éclairage. Outre le financement prévu au budget principal, la commune a obtenu des subventions de 30 000 euros du département et 5 000 euros de la fondation du patrimoine. Néanmoins, la charge reste importante pour le budget communal.

La souscription de la Fondation du patrimoine s'adresse aux entreprises et aux particuliers ; les dons donnent droit à des réductions d'impôts.

Pour en savoir plus et participer à la collecte de dons en ligne, rendez-vous sur le site de la ville : www.ville-solliestoucas.fr rubrique actualités

Les gros travaux de l'été



CHANTIER ÉDUCATIF À L'ÉCOLE MATERNELLE

Un groupe de jeune encadré par la Ligue Varois de Prévention (LVP) a participé au chantier de réfection du mur de l'école maternelle. Bravo à eux !

UN FIT PARK SUR LES BERGES

Situé avenue du Gapeau, le lieu avait été aménagé il y a quelques années pour en faire un endroit de détente et de convivialité. Malheureusement nous avons tous constaté qu'il a été transformé en canisette pour chiens par des administrés peu scrupuleux.

La municipalité a décidé d'en faire un parc pour les sportifs ou pour ceux qui

souhaitent entretenir leur forme. Le fit parc a été financé par la ville avec le soutien du département du Var.

Souhaitons que tout le monde ait à cœur de respecter le lieu et de faire preuve de civisme. Nos amis à 4 pattes n'y sont pas autorisés. La police municipale veillera au respect des règles de bien vivre ensemble.





RÉNOVATION DE LA FONT DU THON

La réhabilitation se déroulera en deux phases dont les travaux s'étaleront en 2023 et 2024.

Le chantier a débuté le **18 septembre 2023, avec la fermeture totale du lieu au public (lavoir et terrain adjacent) pour des questions de sécurité.** La durée prévisionnelle des travaux de la 1^{ère} phase est de 3 mois (fin 2023).

Les camions et engins de chantier sont stationnés sur le terrain adjacent et limitent dans la mesure du possible leur circulation pendant les heures d'affluence (avant 8h30 et après 16h).



La ville signe le nouveau contrat de baie des Îles d'Or

Le jeudi 22 juin dernier, la ville a officiellement signé le tout nouveau Contrat de Baie des Îles d'Or 2023-2027, dans une démarche collective visant à protéger et à améliorer la qualité des milieux aquatiques.

Ce contrat historique a été signé par l'adjointe à l'environnement Virginie Phelippeau lors d'une cérémonie qui a réuni des représentants des territoires voisins, ainsi que des acteurs engagés dans la préservation de la Baie des Îles d'Or. Cette collaboration transversale vise à faire face aux enjeux cruciaux du changement climatique qui menacent les écosystèmes marins et côtiers.

La Baie des Îles d'Or abrite une biodiversité riche et fragile. Elle est confrontée à des défis environnementaux croissants, tels que la montée du niveau de la mer, la qualité de l'eau et la préservation des espèces marines. C'est dans ce contexte que le Contrat de Baie prend toute son importance.

La nécessité d'une gestion concertée des enjeux liés à l'eau à l'échelle du périmètre de la rade et son bassin versant, est aujourd'hui unanimement reconnue.

Nouveau challenge pour le territoire, ce Contrat de Baie s'inscrit dans la dynamique et dans la continuité des contrats précédents, mais il aborde de nouveaux axes, **comme l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les documents d'urbanisme.**

Avec 238 opérations identifiées à ce jour, dont près de 200 devant être lancées sur la première phase du Contrat de baie (2023-2024), le nouveau programme d'actions de ce Contrat de Baie est très ambitieux.

Toutes les informations
www.ville-sollietoucas.fr
 rubrique information

ENVIRONNEMENT



CHIFFRES CLÉS :

- Superficie de l'espace marin : 500 km².
- 3 îles, dont deux classées en cœur de Parc national.
- Linéaire côtier : 270 km.
- Superficie du bassin versant associé : 885 km², découpés en 3 sous-bassins versants.
- 5 fleuves côtiers, soit environ 140 km de cours d'eau et affluents.
- 28 communes, dont 10 communes littorales et 6 intercommunalités.
- 27 ports.

SÉCURITÉ

CCFF le bilan de l'été



Malgré des conditions météorologiques peu favorables, marquées par une canicule implacable et une sécheresse importante, l'été 2023 s'est relativement bien déroulé pour le Centre Communal des Feux de Forêt (CCFF). Heureusement, les vents ne se sont pas montrés trop agressifs, 11 journées ont été classées en risque extrême (niveau rouge), incitant le CCFF à intensifier ses patrouilles de surveillance.

Cette saison, aussi bien au niveau local qu'à l'échelle départementale, a été relativement clémente en comparaison avec les tragédies qui ont frappé d'autres régions. Le département du Var a pu éviter de graves incendies, contrairement aux Pyrénées Orientales, la Grèce, le Portugal et le Maghreb, qui ont été confrontés à des feux dévastateurs, suscitant notre profonde compassion. Le préfet du Var s'est montré très satisfait des efforts des CCFF du Var, soulignant que cette année a été marquée par un nombre considérable de patrouilles effectuées par les bénévoles.

La saison du CCFF de Solliès-Toucas a débuté le samedi 1er juillet et s'est achevée le mardi 5 septembre, avec la possibilité de réactiver les patrouilles en cas de conditions météorologiques défavorables.

Concernant la brigade de Vététistes, composée de 12 membres, 11 bénévoles ont effectué 37 patrouilles, totalisant ainsi pour la saison 80 demi-journées sur le terrain.

Quant à la brigade en véhicules, 78 patrouilles ont été réalisées, correspondant à 4 300 kilomètres, soit une moyenne de 66 kilomètres par sortie. Ceci équivaut à 156 demi-journées, avec la participation de 58 volontaires sur les 65 bénévoles que compte l'effectif.

La vigie située à Solliès-Pont, a été assurée par le CCFF de Solliès-Toucas chaque mercredi avec l'engagement de 11 volontaires. 36 demi-journées de vacation ont été réalisées.

En nouveauté cet été, une patrouille du vendredi au dimanche, composée de trois volontaires chevronnés en survie en forêt, a été mise en place. Cette initiative, menée en collaboration avec l'ONF et la Gendarmerie, avait pour objectif de surveiller particulièrement Siou Blanc le week-end et de recueillir des informations transmises aux autorités compétentes.

Les bénévoles du CCFF sont aussi très investis dans les festivités de la commune : course de la victoire en mai, journées de l'environnement en juin, forum des associations en septembre, visite historique du village, vide-greniers et bal et ils participent à toutes les commémorations du village.

La municipalité a clôturera officiellement la saison estivale du CCFF le 13 octobre dernier à l'occasion d'une réunion-bilan, lors de laquelle Monsieur le Maire Jérémie Fabre et son adjoint à la sécurité Luciano Roberti ont remercié tous les volontaires, qui cette année encore, ont participé à la sauvegarde de notre patrimoine forestier.

Pluie-Inondation, ayons les bons réflexes

De la fin août à la mi-décembre, les territoires du pourtour méditerranéen sont exposés à des épisodes de pluies intenses, qui peuvent conduire à des crues soudaines et dangereuses. Face à ces phénomènes de moins en moins exceptionnels, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie. En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture ;

N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité ;

Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible ;

Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger ;

Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;

Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;

N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr. Quelques centimètres d'eau peuvent suffire à l'emporter ;

Restez informés et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;

Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.

Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !
Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.

- Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture
- Laissez vos enfants en sécurité à l'école
- Réfugiez-vous à l'étage
- Ne prenez pas votre voiture : quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains
- Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie
- Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS
- Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identité, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès

AYONS LES BONS RÉFLEXES
#AYONSLESBONSREFLEXES

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir pendant la saison des pluies intenses, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...

Plus d'informations

☞ pluie-inondation.gouv.fr

Dépôts sauvages souriez, vous êtes filmés !



Depuis l'installation des nouvelles caméras en début d'année, de nombreuses procédures ont été adressées au procureur.

Quand le contrevenant est identifié par caméra, un procès-verbal d'infraction est adressé au Procureur de la République qui seul a le pouvoir de le poursuivre.

Les contrevenants recevront directement une communication du tribunal, une contravention ou seront convoqués par la gendarmerie selon l'infraction relevée.

PAR JEAN-CLAUDE VINCENT

HISTOIRE TOUCASSINE

SUITE À LA SÉANCE DU MARDI
22 JUILLET 1806 ET
COMMUNIQUÉE À LA POPULATION
PAR VOIE D’AFFICHES :

Choisi par monsieur le Maire et approuvé par le conseil municipal, Hugues Germont a été nommé garde communal «pour son aptitude au travail et surtout parce qu’il a un caractère extrêmement docile. qualité très essentielle pour les hommes devant être à l’écoute permanente de l’intérêt des causes publiques». Il devra, entre autres, faire respecter la loi sur l’entrepôt et l’escamotage des déchets domestiques, car, comme chaque citoyen peut le constater journellement, l’eau des fontaines permet d’évacuer les immondices qui jonchent les calades, quand celles-ci sont d’origines alimentaires.

La loi sur l’entrepôt et l’escamotage des déchets domestiques,



Malgré l’interdiction de jeter des détritus pouvant occasionner des «exhalations nuisibles du lever du soleil jusqu’à minuit», des monceaux de fumiers encombrant souvent les rues et les places publiques.

Malgré les rappels du cantonnier, **les Toucassins ne répondent pas toujours aux injonctions renouvelées et pressantes du conseil municipal.**

Pourtant, les habitants savent qu’ils sont tenus de balayer et d’arroser le devant de leur maison deux fois par décade (dix jours) lorsque la saison n’est pas pluvieuse et d’enfourer les animaux morts afin d’éviter que leur «putréfaction n’occasionne des maladies pestilentielles ou d’autres maux qui pourraient se propager».

Il est également interdit de se débarrasser des bêtes mortes dans la rivière du Gapeau et les fossés autour du village.

D’autre part, les propriétaires des maisons « assises » dans la Grand’rue (Pierre Renaudel), place du Pont et sur le chemin de Solliès-Pont (rue des écoles) sont responsables de l’entretien et de la réfection du pavé jusqu’à la rigole situé en leur milieu car les employés municipaux étant peu nombreux, sont occupés aux tâches plus importantes.

Signé : Sénès François dit “Prince”, Maire, Joseph Castel, adjoint, et Francis Guibaud, Laurent Toucas, A.Guidon, Joseph Rose, conseillers.

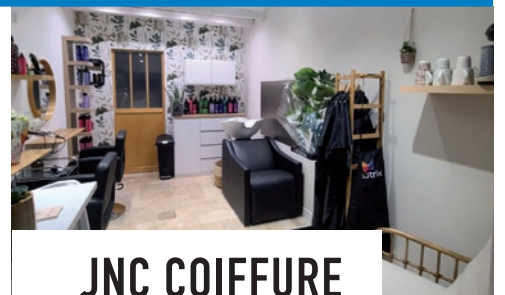
VIE ÉCONOMIQUE

L’annuaire répertoriant les entreprises toucassines est déjà accessible sur le site internet et bientôt sur l’application mobile de la ville. Une version papier pourrait voir le jour et être distribuée avec le journal municipal et/ou mise à disposition dans les commerces de proximité. Ce projet vise à promouvoir les entreprises de

ANNUAIRE DES ENTREPRISES, COMMERCES ET ARTISANS

notre territoire et a instauré un tissu économique local.

Les Entreprises, artisans et commerçants toucassins désirant faire partie de cet annuaire doivent se faire connaître en envoyant un mail à l’adresse suivante : vieeconomiquesolliestoucas@gmail.com (démarche totalement gratuite)



JNC COIFFURE LE NOUVEAU SALON

Spécialiste en colorimétrie, styliste visagiste... Shirley vous reçoit dans un lieu cosy au lotissement des Papeteries du Gapeau.

Contacts au 0699433015 pour toutes prises de rendez-vous ou informations, ainsi que sur Facebook et Instagram sur la page JNC coiffure.



Pourquoi la taxe foncière a augmenté en 2023 ?

Les propriétaires ont pu constater une augmentation significative de l'impôt foncier sur leur feuille d'imposition reçue il y a quelques semaines. La ville, dans un souci de préserver le pouvoir d'achat des Toucassins, est constamment à la recherche d'économies dans son fonctionnement et fait un gros travail de recherche de financement sous forme de subventions. En 2023, le conseil municipal a décidé **de maintenir les taux d'imposition au même niveau que ceux de l'année 2022**. Cependant, malgré cette décision, la taxe foncière a augmenté pour tous.

Le montant de la taxe foncière dépend de la valeur locative cadastrale de la propriété bâtie ou du terrain concernés. Il s'agit du loyer théorique que le propriétaire pourrait percevoir s'il louait son bien. Cette valeur locative est réévaluée chaque année en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation, qui a été estimée par l'Insee à 7,1 % en novembre 2022.

Par conséquent, toutes les taxes foncières ont augmenté en 2023 en proportion de cette augmentation de la valeur locative. Et la commune n'y peut rien.

Tribunes Politiques

Nous continuons à nous investir pleinement pour Solliès-Toucas et pour les Toucassins. La seconde moitié de notre mandat sera marquée par la continuité de nos actions, notamment grâce à notre programme des festivités visant à promouvoir le bien vivre-ensemble. Nous espérons à ce titre vous voir nombreux lors des animations de fin d'année.

Le groupe majorité

L'appauvrissement des Français.

Le Président aux commandes c'est la gestion de Louis XIV à Versailles avec toujours plus d'impôts et dégradation du pouvoir d'achat. Il va même jusqu'à dire que pour l'augmentation de la taxe foncière c'est la faute des communes.

C'est l'heure des comptes, comparez votre règlement de la TF de 2022 et 2023 augmentation de 3,40 et 7,10%. Cet impôt local suit l'inflation mécaniquement. Certaines collectivités peuvent tout à fait baisser leurs taux de fiscalité locale certes pour ne pas le faire toutes les excuses sont bonnes.

Notre commune applique donc le taux de + 7,10%, et celui-ci est beaucoup plus élevé pour les résidences secondaires.

Nous ne comprenons pas que l'on puisse faire de telles augmentations lorsqu'on se targue d'une bonne gestion avec une trésorerie pléthorique.

Les logements sociaux de la promenade sont attribués progressivement, d'autres vont voir le jour. L'opposition n'est pas consultée sur l'examen des dossiers, ni sur leurs attributions.

SOLHA développe une nouvelle offre locative sociale qui peut intéresser certains propriétaires bailleurs.

Solliès-toucas en Fête, profitez-en.

Bonne rentrée à tous.

Toucas à venir.

R E T O U R E N I M A G E S



SPECTACLE DE L'ASSOCIATION AERIAL ET FAMILY FIT



LES MARDIS GUINGUETTES



CINÉ PLEIN AIR

FÊTE DE LA SAINT CHRISTOPHE



12/07

**SOIRÉE GUINGUETTE
HOT CLUB**

13/07

**SOIRÉE DJ PARTY
NEIGE ET FLUO
PAR L'ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS**



14/07

SOIRÉE GUINGUETTE AVEC MAMACITA



15/07

SOIRÉE THÉÂTRE AVEC LES BALADINS



14/07

COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE



15/07

BALADE HISTORIQUE AVEC JEAN-CLAUDE VINCENT



16/07

GRAND AÏOLI DU COF



LOTO DE L'ASSOCIATION LOUIS JULES ET COMPAGNIE



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION



BAL DE L'AMICALE DU CCFF ET DE LA RCSC





20/08

SOIRÉE SOUPE AU PISTOU ET CONCERT



09/09

FORUM DES ASSOCIATIONS



26/08

SOIRÉE CONTES PAR L'ASSOCIATION DU HAMEAU DE VALAURY



16/09

JOURNÉES DU PATRIMOINE CONCERT D'ORGUE ET VISITE HISTORIQUE



#FETES ET CEREMONIES

- ▲ Du 28 au 31 octobre
HALLOWEEN
Moulin hanté, animations surprises...
Organisé par la municipalité



- ▲ Lundi 30 octobre
SPECTACLE HORRIFIQUE D'AÉRIENS
Avec Aérial & FamilyFit
Organisé par la municipalité

- ▲ Mardi 31 octobre
DÉFILÉ D'HALLOWEEN
Centre-ville
Organisé par le COF

- ▲ Vendredi 11 novembre
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE 1918
Organisée par la municipalité

- ▲ Du 01 au 17 décembre
LES BOÎTES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL
Organisées par la municipalité

- ▲ Dimanche 10 décembre
LA TOURNÉE DES LUTINS
Dans les rues du village
Organisée par le COF

- ▲ Dimanche 17 décembre
MARCHÉ DE NOËL SPECTACLE DE NOËL
Centre-ville
Organisés par la municipalité

- CONCERT DE NOËL**
Eglise Saint-Christophe
Organisé par La Chorale St-Christophe

- MALLE AUX JOUETS**
Déposer vos jouets, le Père Noël redistribuera les jouets
Organisée par le COF

- ▲ Dimanche 24 décembre
VEILLÉE DE NOËL
Place Gambetta
Chants, Messe de minuit, Vin chaud et pompe à huile
offerts par le COF
Église Saint-Christophe

#LE MARDI C'EST PERMIS

- ▲ Mardi 07 novembre
ATELIER MANUEL
Avec Amies chemin
Moulin Arnaud
Organisé par la municipalité

- ▲ Mardi 21 novembre
SPECTACLE MILO ET NONO
Avec Postillons et crachouillis production
Moulin Arnaud
Organisé par la municipalité

- ▲ Mardi 05 décembre
MINOLLYWOOD
Projection d'un film surprise
Salle des fêtes
Organisé par la municipalité

#CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

- ▲ Vendredi 10 novembre
RÉCITAL D'ORGUE
Avec Pascal MARSAULT
Eglise Saint-Christophe

#DIVERS

- ▲ Samedi 04 novembre
LOTO
Salle des fêtes
Organisé par l'amicale du CCFR RCSC

- ▲ Jeudis 09, 16, 23 & 30 nov.
ATELIER GESTES 1^{ERS} SECOURS
Salle des fêtes
Réservé aux jeunes retraités de 60 ans et +
Sur inscription au 04 94 28 90 47

- ▲ Dimanche 12 novembre
ATELIER DE YOGA
Atelier proposé par l'association Sânanada Yoga au Dojo

- ▲ Dimanche 19 novembre
CONCOURS TAROT
Salle des fêtes
Organisé par le Tarot Toucassin

- ▲ Dimanche 26 novembre
ATELIER PARENT/ ENFANT
Atelier proposé par l'association Aérial & FamilyFit au Dojo

- ▲ Mercredi 06 décembre
REPAS DE NOËL
Au restaurant la Bastide Enchantée
Réservé aux Toucassins de 70 ans et +
Sur inscription au 04 94 28 90 47

- ▲ Le 08 & 09 décembre
TELETHON
Organisé par le CCAS/et la municipalité



- ▲ Jeudi 14 décembre
DON DU SANG
Salle des fêtes

- ▲ Mercredi 20 décembre
DOUCEURS DE NOËL
Distribution des ballotins (limité à 100 ballotins)
Par le CCAS
Réservé aux Toucassins de 70 ans et + qui ne participent pas au repas de Noël
Sur inscription au 04 94 28 90 47

- ▲ Du 01 au 25 décembre
LES LUMIÈRES DE NOËL
Concours décoration maisons et jardins
Organisé par le COF



Plus d'infos disponibles sur notre site www.ville-solliestoucas.fr